

## Gestion durable des déchets hospitaliers

Fort de son expérience sur le terrain, SOLENCO a conçu et développé des **formations spécifiques** aux besoins des établissements de santé.



Celle-ci, présentée sous forme de conférence-débat largement illustrée de cas pratiques, s'inscrit dans le cadre d'une **amélioration de la gestion des déchets** tout en visant une **réduction des coûts** d'élimination.

### OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Apporter les **outils d'aide à la décision** nécessaires pour élaborer, mettre en place et faire progresser une **politique de gestion durable des déchets**.

### PERSONNELS CONCERNÉS

Responsables des services économiques et logistique, qualité, membres de l'EOH, membres permanents ou occasionnels du groupe de travail « développement durable », Responsable « déchets ».

### PROGRAMME

- **Cadre général**  
Historique de l'élimination des déchets, Construction de la réglementation et Principes généraux de l'environnement et du développement durable, Objectifs du développement durable, Transition vers une économie circulaire, Evolution de la législation et de la réglementation « déchets », Notion de responsabilité (REP), Emissions de gaz à effet de serre liées aux soins et aux déchets hospitaliers.
- **Gestion durable**  
Classification des déchets, Déchets non dangereux (déchets de soins, de restauration, d'entretien et de maintenance, de chantier) suivant leur catégorie (réemploi, recyclables, valorisables, non valorisables), Déchets dangereux (biologiques, chimiques, radioactifs).
- **Système documentaire**  
Organisation de la fonction « déchets » (Politique déchets, procédures, CCTP...), Justification des actions menées (enregistrements réglementaires, tableaux de bord).

### INTERVENANT

- **Guy SOCQUET-JUGLARD**, dirigeant de SOLENCO, consultant expert

### OUTILS PEDAGOGIQUES

- **Conférence animée**
- **Document relié** « La Gestion durable des déchets hospitaliers »

### DURÉE ET FORMULES

- **2 journées consécutives** (14 h)
- **Nature de la formation** : Acquisition de compétences

#### **EN INTER-ENTREPRISES : 1 100 € par personne**

Frais de déplacement et d'hébergement à la charge de l'employeur ou du participant.

ILE-DE-FRANCE : Se reporter au calendrier de formation

#### **EN INTRA-ENTREPRISES**

IDF et Province : Nous contacter